



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Convocation du Conseil municipal de la commune de Corsier

Mardi 10 mai 2022 à 19h00 à la Mairie

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 avril 2022
3. Communications du Bureau du Conseil municipal
4. Communications de l'Exécutif
5. Rapports des commissions
6. Délibération - Approbation des comptes 2021
7. Délibération – Approbation des crédits d'engagement complémentaires
8. Délibération – Approbation des comptes 2021 de la Fondation d'intérêt public pour le logement à Corsier
9. Délibération – Crédit d'engagement en vue de la réalisation d'un pavillon provisoire pour le restaurant scolaire et cinq salles de classes – 4'800'000.- F.
10. Délibération – Crédit budgétaire supplémentaire de 10'000.- F en faveur de l'Ukraine
11. Résolution relative à l'octroi d'une subvention pour la rénovation de la Tour d'Hermance – 20'000.- F.
12. Election du bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023
13. Décisions de l'Association des communes genevoises du 6 avril 2022 – droit d'opposition des conseils municipaux
14. Propositions de l'Exécutif
15. Propositions individuelles et questions

Corsier, le 5 mai 2022

Denis Waechter
Président du Conseil municipal

Charles Lassauce
Secrétaire général et
Secrétaire du Conseil municipal